

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MINERVE**

**DEPARTEMENT
DE L'HERAULT**

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation : 22 novembre 2022

L'an deux mil vingt deux
et le 1^{er} décembre
à 18 heures 00, *le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de* M. Didier VORDY.

		Conseiller	Statut	Procuration à
Conseillers Municipaux :	10	CABROL Christophe	Présent	
En exercice :	10	CALVET Olivier	Présent	
Présents :	7	COINDRE Catherine	Présente	
		GARDIENNET Julien	Présent	
		MARCOUÏRE Brice	Absent	
		MIRALLES René	Présent	
		PEYRAS Frédéric	Présent	
		SCHULZ Barbara	Excusée	CABROL Christophe
		SUWALA Fabienne	Excusée	COINDRE Catherine

Secrétaire(s) de séance : PEYRAS Frédéric

ORDRE DU JOUR

- Délibérations**
- Adhésion au SIVU Santé
 - Comptabilité M57
 - Ajustement budgétaire

- Décisions**
- Organisation des travaux du conseil
 - Illuminations de Noël
 - Aménagement forêt communale pour la période 2020-2039
 - Prix de l'eau 2023

- Information**
- Travaux de voirie Faysse Fenouse, Granies, jonction Aliberts
 - Création d'adresses mail dédiées
 - Dossier vidéo-protection
 - Dossier 8000 arbres
 - Dossier rénovation des gîtes
 - Réunion CAUE
 - Adhésion à l'initiative ça vaut le détour
 - Tracé réseau vert

- Questions diverses**
- Aucune question diverse à l'ordre du jour

I. Approbation du PV de la séance précédente

Le PV de la séance du 26 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations

1. Adhésion SIVU Santé

La commune de Minerve est sollicitée pour devenir membre du syndicat mixte « centre de santé intercommunal du Minervois » dont l'objectif est de créer une offre de soins médicaux.

La contribution est fixée à 15 € soit 1 695 €.

Le conseil accepte à l'unanimité.

2. Comptabilité M57

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le passage à la M57 abrégée.

3. Ajustement budgétaire

Le conseil accepte à l'unanimité la décision modificative permettant le rééquilibrage des chapitres de dépenses et en particulier un transfert pour ajuster le chapitre salaire.

III. Décisions

1. Organisation des travaux du conseil

Une note méthodologique d'organisation des points à traiter lors des conseils est proposée afin de fluidifier les discussions.

Plusieurs conseillers ne comprennent pas l'intérêt. La proposition est refusée.

2. Illuminations de Noël

Plusieurs propositions d'illuminations de Noël sont débattues.

L'option d'un éclairage dynamique et d'incrustations mapping n'est pas retenue.

Un budget de 5 000 € pour guirlandes lumineuses est décidé à l'unanimité.

Le conseiller Christophe Cabrol se chargera du suivi et de la mise en œuvre.

3. Aménagement forêt communale pour la période 2020-2039

Après discussion, la proposition d'aménagement de la forêt communale de Minerve 2020-2039 est acceptée par 6 voix pour et 1 abstention.

4. Prix de l'eau 2023

La tarification de l'eau pour 2023 s'établira comme suit

- Partie fixe eau : 40 €
- Consommation m³ eau : +0,10 € soit 2,05 €
- Partie fixe assainissement : 30 €
- Consommation m³ assainissement : +0,05 € soit 0,93 €
- Redevance réseau : cf agence de l'eau
- Redevance pollution : cf agence de l'eau

Le conseil marque son accord : 5 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION

IV. Information

1. Travaux de voirie Faysse Fenouse, Granies, jonction Aliberts

Les chantiers sont terminés.

En ce qui concerne les Aliberts, le renouvellement de la conduite été facturé au prorata de la tranchée réalisée. Cependant, compte tenu que les Aliberts ont pris en charge l'acquisition et la mise à disposition de 10 tonnes de stabilisé utilisé pour l'ensemble de la tranchée (partie communale et privée), monsieur le maire propose de neutraliser le coût de cette opération pour solde de tout compte.

Le conseil accepte à l'unanimité.

2. Création d'adresses mail dédiées

Afin de professionnaliser le travail, des adresses mail dédiées ont été réalisées, au départ du site internet, à savoir :

Adresse générale : contact@minerve-occitanie.fr
Secrétariat : secretariat@minerve-occitanie.fr
Secrétaire de mairie secretaire@minerve-occitanie.fr
Monsieur le Maire mairie@minerve-occitanie.fr

L'adresse ancienne sera progressivement substituée. Le conseil prend acte.

3. Dossier vidéo-protection

Le dossier a été déposé à la préfecture pour autorisation.

4. Dossier 8000 arbres

Les arbres édition 2021 arriveront début décembre. Ils seront plantés au parking habitants, au belvédère, aux poubelles de Mayranne et au théâtre de verdure. Le dossier édition 2022 est accepté.

5. Dossier rénovation des gîtes

Les devis charpente, sanitaires et cloisons sont validés. Le devis électricité est en attente, un second devis est recherché.

Les travaux débutent début janvier 2023.

6. Réunion CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

La réunion aura lieu le 6 décembre 2022 à 10h.

7. Adhésion à l'initiative "Ça vaut le détour"

Monsieur le Maire informe que la commune a été sollicitée pour intégrer une initiative de valorisation et de promotion des sites exceptionnels du Languedoc. La cotisation annuelle est de 200 €.

8. Tracé réseau vert

Monsieur le maire informe que le nouveau tracé du réseau vert passera par Minerve qui sera référencée comme point étape. Cela occasionnera une sollicitation plus importante du gîte d'étape.

Le conseil marque son accord à l'unanimité.

V. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été traitée lors de cette séance du Conseil Municipal